

Procès Verbal de la séance du mercredi 26 février 2020

Ordre du jour :

Mercredi 26 février 2020 à 18h00

- Demande de subvention du comité de jumelage,
- Achat d'une parcelle supplémentaire pour la construction de la STEP de Rouaine numéro D 1624,
- Questions diverses,
- Informations diverses.

Présents : Jean BALLESTER, Jean FENOUIL, Jean MAZZOLI, Antoine JORNET, Marion COZZI, Vincent NAVARI, Tiffany OPRANDI, Andrée TYTGAT, Philippe RIGAULT.

Absents : Marie-Line MADELAINE, Audrey LESUEUR, Bernard VIGLINO, France SENEZ, Nelly TRIBOULOT, Christine PIACENTINO.

Représentés :

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 9 à l'ouverture de la séance à 18h10, il a été, conformément à l'article L 2121-15 du CGCT procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal : Jean FENOUIL a été nommé pour remplir cette fonction, qu'il a acceptée.

DEMANDE DE SUBVENTION DU COMITE DE JUMELAGE

Dans le cadre du jumelage avec la commune italienne de Castelleto Monferatto, des élèves du collège Emile Honnoraty partent en voyage scolaire dans cette commune à la mi-mars, le comité de jumelage sollicite une subvention pour participer au frais de transport de ce voyage.

Le maire demande au conseil :

- d'attribuer une subvention au comité de jumelage de 3.000 €.

VOTE : POUR 9 CONTRE 0 ABSTENTION 0

ACHAT D'UNE PARCELLE SUPPLEMENTAIRE POUR LA CONSTRUCTION DE LA STEP DE ROUAINE D 1624

Afin de créer un accès à la future Station d'épuration de Rouaine, nous devons acquérir 1 parcelle, la D 1624 d'une surface de 485 m², nous avons contacter le propriétaire et lui avons proposé d'acquérir cette parcelle au prix de 5 €/m². Il a accepté de nous vendre cette parcelle à ce tarif.

Le maire propose donc d'acquérir la parcelle D 1624 pour 2 425 €.

Le maire demande au conseil de :

- l'autoriser à faire les démarches nécessaires pour cette acquisition,**
- inscrire la dépense au budget 2020,**
- l'autoriser à signer tous les documents ci référents.**

VOTE : POUR 9 CONTRE 0 ABSTENTION 0

INFORMATIONS DIVERSES :

QUESTIONS DIVERSES :

La séance est levée à 18h30